

Nombre de membres titulaires : 57  
En exercice : 56  
Nombre de membres suppléants : 23  
Présents : 38 + 1  
Votants : 54  
Convocation et affichage : 01/04/2021  
Président de séance : Monsieur Simon PLENET  
Secrétaire de séance : Madame Maryanne BOURDIN

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Stéphanie BARBATO-BARBE, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Gilles DUFAUD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Christophe DELORD (pouvoir à Nathalie CLÉMENT), Laurence DUMAS (pouvoir à Damien BAYLE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Catherine MICHALON), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Sophal LIM (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Edith MANTELIN (pouvoir à Simon PLENET), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Dominique MAZINGARBE

**CC-2021-117 - ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 1 MARS 2021**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** le procès-verbal du Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> Mars 2021.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-118 - ADMINISTRATION GENERALE - CONTENTIEUX FUITE CUVE VERCORS / ANNONAY RHONE AGGLO - APPROBATION D'UN PROTOCOLE D'ACCORD**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** les termes du protocole d'accord ci-annexé et portant sur le contentieux "Fuite cuve Vercors/Annonay Rhône Agglo",

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer ledit protocole.

**PRECISE** que l'indemnisation de 57.286,36 €TTC prévue par le protocole sera affectée au budget de la régie de l'eau d'ANNONAY RHONE AGGLO.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-119 - DEVELOPPEMENT HUMAIN - BIBLIOTHEQUE - RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** le règlement intérieur ci-joint, ainsi que ses deux annexes,

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toute démarche utile à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-120 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SYNDICAT DES 3 RIVIERES - MODIFICATION**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** la désignation des membres suivants pour représenter la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo au sein du Syndicat des Trois Rivières comme suit :

**13 représentants titulaires**

Mme Agnès LORY  
M. Christophe DELORD  
M. Yves FRAYSSE  
M. Yves RULLIERE  
M. Denis HONORE  
M. Gilles DUFAUD  
M. Thierry LERMET  
Mme Chrystelle ETIENNE  
M. Christian FOREL  
M. Romain EVRARD  
M. Frédéric GONDRAND  
M. Hugo BIOLLEY  
Mme Sylvie BONNET

**4 représentants suppléants**

M. Louis-Claude GAGNAIRE  
Mme Maryanne BOURDIN  
Mme Patricia SASSOLAS  
M. Patrick OLAGNE

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-121 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT - CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR UN MARCHÉ D'ÉTUDE ET DE TRAVAUX PORTANT SUR LA RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAU POTABLE SUR LA RUE CENTRALE A PEAUGRES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE** les termes de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour un marché d'étude et de travaux portant sur la réhabilitation des réseaux d'eau usées, d'eaux pluviales et d'eau potable sur la rue centrale, sise commune de PEAUGRES et qui sera conclue entre la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo et le Syndicat des Eaux d'Annonay Serrières,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-122 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DÉCHETS - MISE A DISPOSITION DES SERVICES DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS PROFESSIONNELS NON DANGEREUX ASSIMILÉS AUX DÉCHETS MÉNAGERS LA DÉCHÈTERIE D'ANNONAY AUX PROFESSIONNELS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'AY**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**AUTORISE** la mise à disposition sollicitée par la Communauté de Communes du Val d'AY, des services de collecte et traitement des déchets professionnels non dangereux assimilés aux déchets ménagers de la déchèterie d'Annonay aux professionnels du territoire de la communauté de communes précitée,

**APPROUVE** les termes de la convention tripartite entre la Communauté de Communes du Val d'AY, la Communauté d'Agglomération d'Annonay Rhône Agglo et les Professionnels utilisateurs des services sus-évoqués et fixant les modalités techniques et financières, en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer lesdites conventions,

**FIXE** la compensation financière 2021 de la communauté de communes du Val d'AY à 3 000 € et les tarifs 2021 suivants appliqués rétroactivement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 aux professionnels du territoire de la communauté de communes du Val d'AY et signataires de la présente convention,

**PU CC du Val d'AY**

Matériaux	€/T	€/m <sup>3</sup> <i>en cas de panne du pont pesée</i>
Bois	166,00 €	18,00 €
Cartons	72,00 €	55,00 €
DIB	199,00 €	25,00 €
Eco Mobilier	0,00 €	0,00 €
Ferraille	0,00 €	0,00 €
Gravats	21,00 €	18,00 €
Déchets verts	90,00 €	20,00 €

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-123 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DECHETS - VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) 2021**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**FIXE** pour l'année 2021, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à 10.50 % pour l'ensemble des communes membres,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-124 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - DECHETS - SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PRÉCISE** que les modalités d'exercice du service d'enlèvement des ordures ménagères le rendent opérationnel sur l'ensemble du territoire intercommunal,

**INDIQUE**, qu'ainsi, l'exonération de TEOM pour les locaux situés dans les parties des communes où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures, prévue par l'article 1521, alinéa 4, du Code général des impôts, doit être supprimée ;

**N'ACCORDE PAS D'EXONÉRATION** de la TEOM ;

**CHARGE** Monsieur le Président, ou son représentant, de notifier cette délibération aux services préfectoraux .

**CC-2021-125 - RESSOURCES - FINANCES - FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2021**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**FIXE** comme suit les taux d'imposition pour l'année 2021 :

- Taux d'imposition de la cotisation foncière des entreprises (CFE) : **25,73 %**
- Taux d'imposition de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : **0,00 %**
- Taux d'imposition de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : **4,19 %**

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-126 - RESSOURCES - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2021 - BUDGET PRINCIPAL**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOpte** le budget primitif 2021 – Budget Principal – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

**Tableau général**

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures nouvelles</b>				
Opérations réelles	29 789 163,00 €	30 990 192,00 €	8 617 228,81 €	4 633 746,10 €
Opérations d'ordre	1 226 225,00 €	93 995,00 €	93 995,00 €	1 226 225,00 €
Opérations d'ordre			200 000,00 €	200 000,00 €
Virement	2 850 214,57 €			2 850 214,57 €
<b>Résultat n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			2 399 586,03 €	1 652 074,66 €
Résultat reporté		2 781 415,57 €		668 549,51 €
Résultat affecté				80 000,00 €
<b>Total</b>	<b>33 865 602,57 €</b>	<b>33 865 602,57 €</b>	<b>11 310 809,84 €</b>	<b>11 310 809,84 €</b>

**Tableaux par chapitres budgétaires**

Source : maquette budgétaire M57 – tableaux II C1 et II C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	6 762 040,00 €
012	Charges de personnel	7 424 207,00 €
014	Atténuation de produit	8 206 795,00 €
65	Autres charges de gestion courante	7 086 821,00 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>29 479 863,00 €</b>
66	Charges financières	305 000,00 €
67	Charges spécifiques	4 300,00 €
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>29 789 163,00 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	2 850 214,57 €
042	Opérations d'ordre de section à section	1 226 225,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>4 076 439,57 €</b>
002	Déficit n-1 reporté	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>33 865 602,57 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2021
013	Atténuation de charges	143 100,00 €
70	Produits des services	1 929 531,00 €
73	Impôts et taxes	372 382,00 €
731	Fiscalité locale	20 523 194,00 €
74	Dotations et participations	7 441 144,00 €
75	Autres produits de gestion courante	580 841,00 €
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>30 990 192,00 €</b>
76	Produits financiers	
77	Produits spécifiques	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>30 990 192,00 €</b>
042	Opérations d'ordre se section à section	93 995,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>93 995,00 €</b>
002	Excédent n-1 reporté	2 781 415,57 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>33 865 602,57 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	158 918,15 €	367 400,00 €	526 318,15 €
204	Subventions d'équipement versées	389 586,93 €	1 474 055,00 €	1 863 641,93 €
21	Immobilisations corporelles	1 241 510,87 €	2 609 432,00 €	3 850 942,87 €
23	Immobilisations en cours	452 840,08 €	3 049 341,81 €	3 502 181,89 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>2 242 856,03 €</b>	<b>7 500 228,81 €</b>	<b>9 743 084,84 €</b>
16	Emprunts et dettes		1 111 000,00 €	1 111 000,00 €
16	Emprunts et dettes (Cautions)		5 000,00 €	5 000,00 €
26	Participations	137 500,00 €	1 000,00 €	138 500,00 €
27	Autres immobilisations financières			0,00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>137 500,00 €</b>	<b>1 117 000,00 €</b>	<b>1 254 500,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	19 230,00 €		19 230,00 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 399 586,03 €</b>	<b>8 617 228,81 €</b>	<b>11 016 814,84 €</b>
040	Opérations d'ordre se section à section		93 995,00 €	93 995,00 €
041	Opérations patrimoniales		200 000,00 €	200 000,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>293 995,00 €</b>	<b>293 995,00 €</b>
001	Déficit n-1 reporté			0,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>2 399 586,03 €</b>	<b>8 911 223,81 €</b>	<b>11 310 809,84 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	BP 2021
13	Subventions d'investissement	820 074,66 €	606 747,00 €	1 426 821,66 €
16	Emprunts et dettes		3 018 828,10 €	3 018 828,10 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>820 074,66 €</b>	<b>3 625 575,10 €</b>	<b>4 445 649,76 €</b>
10	Dotations		670 000,00 €	670 000,00 €
1068	Résultat n-1 affecté		80 000,00 €	80 000,00 €
16	Emprunts et dettes (Cautions)		5 000,00 €	5 000,00 €
27	Autres immobilisations financières		26 227,00 €	26 227,00 €
024	produit des cessions d'immobilisations	832 000,00 €	293 486,00 €	1 125 486,00 €
<b>Total recettes financières</b>		<b>832 000,00 €</b>	<b>1 074 713,00 €</b>	<b>1 906 713,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers		13 458,00 €	13 458,00 €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>1 652 074,66 €</b>	<b>4 713 746,10 €</b>	<b>6 365 820,76 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement		2 850 214,57 €	2 850 214,57 €
040	Opérations d'ordre se section à section		1 226 225,00 €	1 226 225,00 €
041	Opérations patrimoniales		200 000,00 €	200 000,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>4 276 439,57 €</b>	<b>4 276 439,57 €</b>
001	Excédent n-1 reporté		668 549,51 €	668 549,51 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>1 652 074,66 €</b>	<b>9 658 735,18 €</b>	<b>11 310 809,84 €</b>

Les résultats d'exécution 2020 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2020 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2021 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**PRECISE** que la subvention allouée au CIAS, inscrite au budget 2021 au compte 657362 (fonctionnement dépenses), pour un montant total de 1 683 865,00 €, se décompose en une part allouée au titre du contrat enfance pour 565 100,00 €, ainsi qu'une dotation d'équilibre d'un montant maximum de 1 118 765,00 €.

Cette dotation d'équilibre sera versée au CIAS par mensualités et son montant définitif sera arrêté en fin d'exercice par le Président, de manière à couvrir l'exact besoin de financement annuel du CIAS, à concurrence de 1 118 765,00 €.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-127 - RESSOURCES - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2021 - BUDGET REGIE DES TRANSPORTS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**ADOpte** le budget primitif 2021 – Budget de la Régie des Transports – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

**Tableau général**

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures nouvelles</b>				
Opérations réelles	302 041,36 €	342 502,00 €	284 931,43 €	
Opérations d'ordre	69 385,99 €			69 385,99 €
Virement	23 275,93 €			23 275,93 €
<b>Résultat n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			20 836,93 €	
Résultat reporté		52 201,28 €		204 800,55 €
Réserves règlementées				8 305,89 €
Résultat affecté				
<b>Total</b>	<b>394 703,28 €</b>	<b>394 703,28 €</b>	<b>305 768,36 €</b>	<b>305 768,36 €</b>

### Tableaux par chapitres budgétaires

Source : maquette budgétaire M43 – tableaux II A2 et II A3

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	119 960,00 €
012	Charges de personnel	173 500,00 €
014	Atténuation de produit	
65	Autres charges de gestion courante	5,00 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>293 465,00 €</b>
66	Charges financières	7 530,00 €
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	1 046,36 €
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>302 041,36 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	23 275,93 €
042	Opérations d'ordre se section à section	69 385,99 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>92 661,92 €</b>
<b>Total dépenses d'exploitation</b>		<b>394 703,28 €</b>

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	BP 2021
013	Atténuation de charges	10 000,00 €
70	Ventes de produits, prestations	34 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	5 000,00 €
74	Dotations et participations	293 500,00 €
75	Autres produits de gestion courante	2,00 €
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>342 502,00 €</b>
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>342 502,00 €</b>
042	Opérations d'ordre se section à section	
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>
<b>002</b>	<b>Résultat n-1 reporté</b>	<b>52 201,28 €</b>
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>394 703,28 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2021
20	Immobilisations incorporelles			0,00 €
204	Subventions d'équipement versées			0,00 €
21	Immobilisations corporelles	20 836,93 €	218 931,43 €	239 768,36 €
23	Immobilisations en cours			0,00 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>20 836,93 €</b>	<b>218 931,43 €</b>	<b>239 768,36 €</b>
16	Emprunts et dettes		66 000,00 €	66 000,00 €
020	Dépenses imprévues			0,00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>0,00 €</b>	<b>66 000,00 €</b>	<b>66 000,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>20 836,93 €</b>	<b>284 931,43 €</b>	<b>305 768,36 €</b>
040	Opérations d'ordre se section à section			0,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
001	Résultat n-1 reporté			0,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>20 836,93 €</b>	<b>284 931,43 €</b>	<b>305 768,36 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement			0,00 €
16	Emprunts et dettes			0,00 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
10	Dotations			0,00 €
1068	Résultat n-1 affecté			0,00 €
1064	Réserves règlementées		8 305,89 €	8 305,89 €
27	Immobilisations financières			0,00 €
<b>Total recettes financières</b>		<b>0,00 €</b>	<b>8 305,89 €</b>	<b>8 305,89 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>8 305,89 €</b>	<b>8 305,89 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement			0,00 €
040	Opérations d'ordre se section à section		92 661,92 €	92 661,92 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>92 661,92 €</b>	<b>92 661,92 €</b>
001	Résultat n-1 reporté		204 800,55 €	204 800,55 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>305 768,36 €</b>	<b>305 768,36 €</b>

Les résultats d'exécution 2020 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2020 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2021 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-128 - RESSOURCES - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2021 - BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité



**ADOPTÉ** le budget primitif 2021 – Budget annexe des Transports – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

**Tableau général**

	Section d'exploitation		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures nouvelles</b>				
Opérations réelles	3 413 000,00 €	3 043 495,00 €	1 332 500,00 €	1 181 529,64 €
Opérations d'ordre	4 965,00 €			4 965,00 €
Virement	133 834,06 €			133 834,06 €
<b>Résultat n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser			996,00 €	
Résultat reporté		508 304,06 €		13 167,30 €
Réserves règlementées				
Résultat affecté				
<b>Total</b>	<b>3 551 799,06 €</b>	<b>3 551 799,06 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>

**Tableaux par chapitres budgétaires**

Source : maquette budgétaire M43 – tableaux II A2 et II A3

DEPENSES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	3 141 000,00 €
012	Charges de personnel	232 000,00 €
014	Atténuation de produit	
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>3 413 000,00 €</b>
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>3 413 000,00 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	133 834,06 €
042	Opérations d'ordre se section à section	4 965,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>138 799,06 €</b>
<b>Total dépenses d'exploitation</b>		<b>3 551 799,06 €</b>

RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	BP 2021
013	Atténuation de charges	
70	Ventes de produits, prestations	175 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	1 540 000,00 €
74	Dotations et participations	1 328 495,00 €
75	Autres produits de gestion courante	
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>3 043 495,00 €</b>
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>3 043 495,00 €</b>
042	Opérations d'ordre se section à section	
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>
002	Résultat n-1 reporté	508 304,06 €
<b>Total recettes d'exploitation</b>		<b>3 551 799,06 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total BP 2021
20	Immobilisations incorporelles		7 500,00 €	7 500,00 €
204	Subventions d'équipement versées		725 000,00 €	725 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	996,00 €		996,00 €
23	Immobilisations en cours		600 000,00 €	600 000,00 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>996,00 €</b>	<b>1 332 500,00 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>
16	Emprunts et dettes			0,00 €
020	Dépenses imprévues			0,00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>996,00 €</b>	<b>1 332 500,00 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>
040	Opérations d'ordre se section à section			0,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
001	Résultat n-1 reporté			0,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>996,00 €</b>	<b>1 332 500,00 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap.	Libellé	RAR N-1	Proposition nouvelles	Total
13	Subventions d'investissement		150 000,00 €	150 000,00 €
16	Emprunts et dettes		1 031 529,64 €	1 031 529,64 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>1 181 529,64 €</b>	<b>1 181 529,64 €</b>
10	Dotations			0,00 €
1068	Résultat n-1 affecté			0,00 €
1064	Réserves règlementées			0,00 €
27	Immobilisations financières			0,00 €
<b>Total recettes financières</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers			0,00 €
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>1 181 529,64 €</b>	<b>1 181 529,64 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement		133 834,06 €	133 834,06 €
040	Opérations d'ordre se section à section		4 965,00 €	4 965,00 €
041	Opérations patrimoniales			0,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>0,00 €</b>	<b>138 799,06 €</b>	<b>138 799,06 €</b>
001	Résultat n-1 reporté		13 167,30 €	13 167,30 €
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>0,00 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>	<b>1 333 496,00 €</b>

Les résultats d'exécution 2020 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2020 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2021 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-129 - RESSOURCES - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOPTÉ** le budget primitif 2021 – Budget annexe des Zones d'Activité – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

**Tableau général**

	Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>Mesures nouvelles</b>				
Opérations réelles	1 186 132,00 €	1 860 986,00 €	77 700,00 €	965 435,00 €
Opérations d'ordre	6 290 845,00 €	4 854 680,00 €	4 854 680,00 €	6 290 845,00 €
Opérations d'ordre	14 910,00 €	14 910,00 €		
Virement				
<b>Résultat n-1 repris par anticipation</b>				
Restes à réaliser				
Résultat reporté		761 311,00 €	2 323 900,00 €	
Résultat affecté				
<b>Total</b>	<b>7 491 887,00 €</b>	<b>7 491 887,00 €</b>	<b>7 256 280,00 €</b>	<b>7 256 280,00 €</b>

**Tableaux par chapitres budgétaires**

Source : maquette budgétaire M57 – tableaux II C1 et II C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2021
011	Charges à caractère général	1 171 222,00 €
012	Charges de personnel	
014	Atténuation de produit	
65	Autres charges de gestion courante	
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>1 171 222,00 €</b>
66	Charges financières	14 910,00 €
67	Charges spécifiques	
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>1 186 132,00 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	
042	Opérations d'ordre de section à section	6 290 845,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	14 910,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>6 305 755,00 €</b>
002	Déficit n-1 reporté	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>7 491 887,00 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2021
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	1 286 886,00 €
73	Impôts et taxes	
731	Fiscalité locale	
74	Dotations et participations	574 100,00 €
75	Autres produits de gestion courante	
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>1 860 986,00 €</b>
76	Produits financiers	
77	Produits spécifiques	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>1 860 986,00 €</b>
042	Opérations d'ordre de section à section	4 854 680,00 €
043	Opérations d'ordre internes à la section	14 910,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>4 869 590,00 €</b>
002	Excédent n-1 reporté	761 311,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>7 491 887,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>0,00 €</b>
16	Emprunts et dettes	77 700,00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>77 700,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>77 700,00 €</b>
040	Opérations d'ordre se section à section	4 854 680,00 €
041	Opérations patrimoniales	
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>4 854 680,00 €</b>
001	Déficit n-1 reporté	2 323 900,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>7 256 280,00 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2021
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes	965 435,00 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>965 435,00 €</b>
10	Dotations	
1068	Résultat n-1 affecté	
27	Autres immobilisations financières	
024	produit des cessions d'immobilisations	
<b>Total recettes financières</b>		<b>0,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>965 435,00 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre se section à section	6 290 845,00 €
041	Opérations patrimoniales	
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>6 290 845,00 €</b>
001	Excédent n-1 reporté	
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>7 256 280,00 €</b>

Les résultats d'exécution 2020 ont été repris par anticipation, à savoir :

- le résultat de fonctionnement,
- le résultat d'investissement,
- les restes à réaliser sur dépenses et recettes d'investissement.

Pour mémoire, conformément à la réglementation, si les résultats arrêtés lors du vote du compte administratif 2020 s'avéraient différents par rapport à ceux repris par anticipation, les prévisions budgétaires 2021 seraient alors rectifiées par décision modificative.

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

### **CC-2021-130 - RESSOURCES - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021 - REGIE EAU**

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**ADOpte** le budget primitif 2021 – budget annexe de la régie d'eau Annonay Rhône Agglo – tel qu'il ressort des masses financières citées ci-dessus ainsi que des tableaux II A2 et II A3 annexés à la présente délibération (tableaux extraits du document budgétaire M49 – présentation du budget par chapitres budgétaires),

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires,









**CC-2021-131 - RESSOURCES - FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF**

**2021 DE LA REGIE ASSAINISSEMENT**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOpte** le budget primitif 2021 – budget annexe de la régie d'assainissement – tel qu'il ressort des masses financières citées ci-dessus ainsi que des tableaux II A2 et II A3 annexés à la présente délibération (tableaux extraits du document budgétaire M49 – présentation du budget par chapitres budgétaires),

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires,









**CC-2021-132 - RESSOURCES - RESSOURCES - FINANCES - REGIE EAU -  
AUTORISATION DE PROGRAMME AP2016/01 "CONSTRUCTION D'UNE USINE  
DE PRODUCTION D'EAU POTABLE" - ADAPTATION DES CREDITS DE  
PAIEMENT**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**MODIFIE** la répartition des crédits de paiements pour les exercices 2021 et suivants selon les indications figurant dans le tableau en annexe de la présente délibération (« situation modifiée »).

<b>ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)</b>	
Budget régie eau Annonay Rhône Agglo	8 000 000 € HT

<b>REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)</b>		
	Situation actuelle	Situation modifiée
CP Exercice 2016	0,00 € HT	0,00 €
CP Exercice 2017	11 804,00 € HT	11 804,00 € HT
CP Exercice 2018	120 000,00 € HT	42 647,00 € HT
CP Exercice 2019	98 420,00 € HT	27 424,25 € HT
CP Exercice 2020	107 650,00 € HT	4 596,75 € HT
CP Exercice 2021		151 335,00 € HT
CP Exercice 2022 et suivant		7 762 193,00 € HT

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-133 - RESSOURCES - FINANCES - AUTORISATIONS DE PROGRAMME(AP) - CREDITS DE PAIEMENT (CP) - ADAPTATION DES AP/CP EN COURS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PRONONCE** la clôture au 31/12/2020 de l'AP n°2015/01 « Via-Fluvia Tranches 1 et 2 »,

**DECIDE** de modifier, pour les exercices 2021 et suivants, la répartition pluriannuelle des crédits de paiement des autorisations de programme qui demeurent en cours de validité, selon le tableau ci-après (« situation modifiée »).

<b>ANNONAY RHONE AGGLO - BUDGET PRIMITIF 2021 - OPERATIONS SUIVIES EN AP/CP</b>								
Code	Libellé	Situation	Enveloppe AP (TTC)	Utilisation des crédits de paiement (CP)				
				Cumul CA2019 (1)	CA2020 (2)	CP2021 (3)	CP2022 et suivants(4)	TOTAL
AP 2015/01	Construction centre aquatique	Situation actuelle (6)	15 330 000,00 €	14 737 246,39 €	500 000,00 €	92 753,61 €	0,00 €	15 330 000,00 €
		Situation modifiée (5)	15 330 000,00 €	14 737 246,39 €	400 136,80 €	192 616,81 €	0,00 €	15 330 000,00 €
AP 2018/01	Mise en place de conteneurs semi-enterrés	Situation actuelle (6)	1 000 000,00 €	553 957,80 €	305 485,00 €	140 557,20 €	0,00 €	1 000 000,00 €
		Situation modifiée (5)	1 000 000,00 €	553 957,80 €	262 855,96 €	183 186,24 €	0,00 €	1 000 000,00 €
AP 2016/01	Via Fluvia Tranche 1 et 2	Situation actuelle (6)	4 080 000,00 €	3 377 476,42 €	194 500,00 €	508 023,58 €	- €	4 080 000,00 €
		Situation modifiée (5)	4 080 000,00 €	3 377 476,42 €	192 458,31 €	1 000,00 €	AP clôturée au 31/12/2021	
		(1) selon CA2019 - annexe IV - B2.1 - montant cumulé des crédits de paiement mandatés au 31/12/2019						
		(2) selon CA 2020 estimé - montant des crédits de paiement mandatés au 31/12/2020						
		(3) selon BP 2021 - montant des crédits de paiement inscrits au BP2021						
		(4) selon projection répartition pluriannuelle des crédits de paiement exercices 2022 et suivants						
		(5) situation modifiée par la présente délibération						
		(6) situation actuelle = programmation des crédits de paiement adoptée en 2020						

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-134 - RESSOURCES - FINANCES - EXONERATION FACULTATIVE DE CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE (CET) POUR LES CREATIONS OU EXTENSIONS D'ETABLISSEMENTS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**ADOpte** le dispositif d'exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises (CFE) et par extension de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), prévu par l'article 120 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021, codifié à l'article 1478 bis du code général des impôts (CGI).

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-135 - RESSOURCES HUMAINES - RESSOURCES - PARTICIPATION A UNE MISE EN CONCURRENCE GROUPEE DU CONTRAT D'ASSURANCE "RISQUES STATUTAIRES"**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**DECIDE** de charger le Centre Départemental de Gestion de l'Ardèche de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

**AUTORISE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

**CHARGE** Monsieur le Président, ou l'élu en charge du dossier, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-136 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - TRANSPORTS - APPROBATION D'UNE CONVENTION RELATIVE AU VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS PAR ANNONAY RHONE AGGLO A LA COMMUNE D'ANNONAY DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**APPROUVE**, dans le cadre de travaux d'aménagements de voirie et de mise en accessibilité des arrêts de transports, les termes de la convention de participation financière entre la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo et la commune d'Annonay,

**PRECISE** que le montant maximum desdits travaux est de 12 701,02 €, pour la période de travaux comprise entre 2021 et 2023,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer ladite convention en annexe.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-137 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE EN OEUVRE DU SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE**



**L'HABITAT (SPPEH) ENTRE ANNONAY RHONE AGGLO, LE DEPARTEMENT DE L'ARDECHE ET L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DU DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** l'engagement de la collectivité pour une durée de 3 ans dans le programme européen, Service Accompagnement à la Rénovation Energétique « SARE », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021,

**MANDATE** le Département de l'Ardèche pour être ensemblier départemental et porter la candidature des EPCI à l'appel à manifestation d'intérêt régional,

**ACTE** la participation active de l'EPCI dans les instances techniques et politiques du Service Public de la Performance Energétique (SPPEH),

**ACTE** l'engagement de l'EPCI dans la communication et la promotion du service mis en place,

**APPROUVE** la participation financière de l'EPCI au SPPEH,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer les conventions y relatives,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-138 - DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - URBANISME - MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE DAVEZIEUX**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**DECIDE** de fixer les modalités de mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Davézieux comme suit :

- Mise à disposition du dossier de modification simplifiée n°2 en mairie de Davézieux et au siège d'Annonay Rhône Agglo, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- Mise à disposition d'un registre permettant au public de formuler ses observations en mairie de Davézieux et au siège d'Annonay Rhône Agglo, aux jours et heures habituels d'ouverture,
- Mise en ligne du dossier de modification simplifiée n°2 sur le site internet de la commune de Davézieux et d'Annonay Rhône Agglo,

**PRECISE** que la présente délibération fera l'objet d'un avis précisant l'objet de la modification simplifiée n°2, les dates, le lieu et les heures auxquels le public pourra consulter le dossier et formuler des observations, qui sera publié en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département, et ce, huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public. Cet avis sera affiché en mairie de Davézieux et au siège d'Annonay Rhône Agglo dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition, et mise en ligne sur le site internet.

**DIT** que Monsieur le Président, ou son représentant, est chargé de mettre en œuvre les mesures de publicité de la présente délibération, ainsi que les modalités de la mise à disposition telles qu'elles ont été fixées ci-dessus,

**DONNE** autorisation à Monsieur le Président, ou son représentant, pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service concernant la modification simplifiée n° 2 du PLU de Davézieux.

**CHARGE** Monsieur le Président, ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**CC-2021-139 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS AU PRÉSIDENT**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PREND ACTE** des décisions prises par le Président en vertu de la délégation de pouvoirs conférée par le Conseil Communautaire et ce, pour la période du 6 janvier au 01 mars 2021,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Fait à Davézieux, le 13/04/21**

**Pour extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président**

**Simon PLENET**

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance peuvent être consultées dans leur intégralité auprès du service Assemblées ceci, après leur dépôt auprès des services du Contrôle de Légalité.  
Affiché le 16/04/2021 en vertu de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales